

COMMUNIQUÉ

RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Val-des-Monts, le 31 mars 2021 – La préservation des écosystèmes ainsi que la réduction de l'empreinte écologique sont des sujets de très grande importance et sont nécessaires pour protéger l'environnement des impacts nocifs de la surexploitation des ressources naturelles. Afin de réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, d'économiser de l'énergie ainsi que de préserver la biodiversité, la Municipalité de Val-des-Monts a adopté le règlement portant le numéro 838-18 régissant le compostage à domicile, la collecte de matières recyclables et la collecte de déchets voués à l'élimination.

Nous désirons rappeler à la population les différents modes de récupération des matières résiduelles, tel que :

1. LE COMPOSTAGE

Tout occupant d'un immeuble situé sur le territoire doit avoir au moins un composteur installé sur sa propriété. Il doit utiliser celui-ci pour traiter les matières compostables générées par les occupants de l'immeuble.

Municipalité de Val-des-Monts

Service de l'Environnement et de l'Urbanisme
819 457-9400, poste 2315
administration@val-des-monts.net

2. LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Selon la journée de la collecte des ordures ménagères et matières recyclables, qui s'effectue en alternance chaque semaine, l'occupant d'un immeuble situé sur le territoire doit utiliser le bac roulant désigné.

Services sanitaires Richard Lanthier

819 664-2469

Municipalité de Val-des-Monts

819 457-9400, poste 0
administration@val-des-monts.net

3. LES APPAREILS MÉNAGERS ET ENCOMBRANTS

Tout occupant d'un immeuble qui désire disposer des encombrants peut le faire en déposant ces derniers sur sa propriété, en bordure de la voie de circulation, selon le calendrier de collecte établi par la Municipalité. Ces derniers seront ramassés une fois par mois durant toute l'année. Veuillez consulter le site Internet de la Municipalité à l'adresse www.val-des-monts.net, sous l'onglet « Travaux publics et hygiène du milieu », sous « Hygiène du milieu », afin de connaître les matières acceptées ainsi que l'horaire de la collecte.

Services sanitaires Richard Lanthier

819 664-2469

Municipalité de Val-des-Monts

819 457-9400, poste 0
administration@val-des-monts.net

4. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Tout occupant qui désire disposer de matériaux de construction ou de démolition doit le faire en les transportant, à ses frais, directement à un site d'enfouissement autorisé et prévu par la Loi ou en concluant une entente, à ses frais, avec l'entrepreneur mandaté par la Municipalité pour effectuer la collecte des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants. Quelques entreprises privées peuvent aussi offrir ce service.

5. LES PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX, LES RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES, LES HUILES ET AUTRES

Le poste de transbordement des déchets de la MRC des Collines-de-l'Outaouais situé au 28, chemin de la Pêche est accessible du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

Poste de transbordement

819 457-4086

MRC des Collines-de-l'Outaouais

819 827-0516, poste 2250

bgauthier@mrcdescollines.com

6. LES PILES

Nous désirons inviter les citoyens à déposer leurs piles usagées à l'un des 6 endroits où l'on retrouve un récupérateur de piles, à savoir :

1. Magasin J. B. McClelland & Sons, sis au 36, chemin du Pont.
2. Marché alimentaire R. Tessier, sis au 1019, route Principale.
3. Marché Richelieu, sis au 1732, route du Carrefour.
4. Pharmacie F. Éthier – Familiprix, sise au 1797, route du Carrefour.
5. École l'Équipage, sise au 20, rue de l'École.
6. École du Sommet, sise au 2197, montée Paiement.

Municipalité de Val-des-Monts

819 457-9400, poste 0

administration@val-des-monts.net

7. LES VÊTEMENTS ET ARTICLES USAGERS

Le centre de ressources communautaires Saint-Antoine de Padoue ainsi que le comptoir Saint Vincent de Paul de St-Pierre de Wakefield acceptent les articles tels que les vêtements, la vaisselle, les joutes, les livres, etc.

Centre de ressources communautaires Saint-Antoine de Padoue

819 671-8224

crcfriperie@hotmail.com

Comptoir Saint Vincent de Paul de St-Pierre de Wakefield

819 457-4444

- Pour en savoir plus -

Veillez communiquer avec monsieur Gabriel Ricard Lavergne, conseiller en gestion de projets – Génie civil, aux coordonnées mentionnées ci-dessous.

- 30 -

Source : Monsieur Gabriel Ricard Lavergne
Conseiller en gestion de projets – Génie civil
819 457-9400, poste 2323
gabrielricardlavergne@val-des-monts.net